Guide du parent 2021

Un camp de jour en temps de pandémie

Du 28 juin au 13 août 2021

Pour rejoindre le camp de jour :

Avant le 28 juin 2021 : 450 460-7838, poste 227

À partir du 28 juin 2021 : 450 460-3590

En tout temps : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

BIENVENUE AU CAMP !

Nous sommes très heureux de vous souhaiter la bienvenue au camp de jour de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce guide a pour but de vous fournir des renseignements importants sur le camp. Nous vous encourageons à le lire attentivement et à le conserver à portée de la main tout le long de l'été. D'autant plus qu'il y aura des nouveautés cette année par rapport aux exigences gouvernementales en temps de pandémie.

Un camp de jour adapté à tous!

Le camp de jour est divisé en deux (2) groupes d'âge (niveau scolaire): les 5 à 8 ans et les 9 à 12 ans. Chaque programmation est adaptée à l'âge du groupe. Les animateurs disposent d'un moment chaque semaine pour planifier leur horaire et préparer des activités nouvelles et originales, le tout sous la supervision de la coordonnatrice du camp de jour.

Nous sommes là pour vous!

En plus d'un ou deux animateurs par groupe, la coordonnatrice du camp de jour et la coordonnatrice aux loisirs sont présentent pour faire de votre été, un été magique. N'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice aux loisirs, Sabrina Picard, si vous avez des inquiétudes, des commentaires ou des suggestions, par courriel au loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou par téléphone au 450 460-7838, poste 227.

LE FONCTIONNEMENT - COVID-19

Le Camp de jour s'engage à appliquer les différentes mesures d'hygiène nécessaires à la sécurité de tous dans le contexte actuel de la COVID-19. La santé et la sécurité des enfants et de notre personnel sont notre priorité.

Débutons par les 4 grandes règles imposées par la Direction de la santé publique :

1. Distanciation physique

Chaque groupe aura un local fixe pour tout l'été, dans lequel il y aura assez d'espace pour assurer de conserver le 2 mètres de distance entre chaque personne. (maximum de 22 personnes par local)

2. Activités extérieures

Au cours de l'été, nous privilégierons les activités extérieures, tout en nous assurant que la température le permet. Un grand chapiteau sera d'ailleurs installé au parc afin de procurer davantage de zones d'ombre.

3. Limitation des contacts physiques

Les activités organisées prévoiront de limiter les contacts directs ou indirects entre enfants et/ou animateurs.

4. Mesures d'hygiène

Arrivé

1) Le matin, vous déposez votre enfant au débarcadère, situé dans le stationnement du Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs). Celui-ci est accueilli par un animateur qui le dirigera vers l'entrée attribuée à son groupe d'âge. Quelques questions de santé seront aussi posées à l'enfant et au parent afin de s'assurer que l'enfant ne représente pas un risque de transmission de la COVID-19.

   * Aucun parent n'est autorisé à entrer dans le périmètre du Camp de jour.

1) Votre enfant se dirige vers les stations de lavage situées à la porte qui lui est attribuée pour la désinfection des mains.
2) Finalement, l'enfant se rend à son local pour y déposer ses effets personnels à l'endroit identifié à son nom. Il est alors pris en charge par son animateur avec lequel il restera toute la journée.

Heure du dîner

Afin de limiter les mouvements d'entrées et de sorties dans le contexte particulier de crise sanitaire de la COVID-19, les dîners doivent être pris au camp de jour. Si votre enfant quitte le camp de jour, il ne pourra pas revenir pour le reste de la journée.

Départ

1) Un animateur vous accueillera dans le stationnement du Centre communautaire Charles-D'Auteuil.
2) L'animateur appellera votre enfant et celui-ci viendra vous rejoindre après s'être désinfecté les mains.

Lorsqu'un adulte vient chercher l'enfant, il doit obligatoirement présenter une **pièce d'identité avec photo** à l'animateur à l'accueil. Si une personne autre que le parent vient chercher l'enfant, elle devra faire partie des personnes autorisées et avoir avec elle sa **pièce d'identité avec photo**.

Procédures sanitaires générales

1) À chaque entrée et sortie du Centre communautaire, les enfants et les animateurs doivent obligatoirement se désinfecter les mains;
2) Si un enfant présente des symptômes reliés à la COVID-19, un local d'isolation lui est attitré dans le Centre communautaire en attendant qu'un parent vienne le chercher dans un délai raisonnable;
3) Prenez note que nous suivons l'évolution constante de la situation et appliquons les recommandations des autorités publiques.
4) Le port du masque à l'intérieur est obligatoire en tout temps pour tous les enfants ayant complété leur 1re année du primaire et plus (les élèves de la maternelle sont exemptés).
5) *** Important *** Par mesure de précaution, les parents doivent s'engager à garder leur enfant à la maison si celui-ci présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût) ou si un membre de la famille vivant sous le même toit ou un membre de l'entourage avec qui l'enfant a été en étroit contact présente de tels symptômes.

HORAIRE

Le camp de jour est offert 5 jours par semaine avec l'option de service de garde.

⇒ 7 h à 9 h — Service de garde

⇒ 9 h à 16 h — Camp de jour

⇒ 16 h à 18 h — Service de garde

ACTIVITÉS

Il n'y aura malheureusement aucune sortie d'organisée cette année.

Par contre, des animations externes viendront divertir les enfants et apporter un petit vent de changement à quelques reprises au cours de l'été.

La majorité des activités se dérouleront à l'extérieur, où des zones d'ombre sont prévues pour éviter les coups de chaleur.

En cas de pluie, les groupes pourront rentrer à l'intérieur du Centre communautaire où ils auront un local attitré et une « boîte à jeux » individuelle permettant aux enfants de jouer sans partager les objets.

PROGRAMMATION

Journal du Camp

Chaque semaine, le *Journal du Camp* vous sera transmis par courriel pour la semaine suivante.

Vous trouverez dans cet hebdomadaire toutes les informations relatives à la semaine à venir : activités spéciales, thématique, etc. Cet outil de communication permettra également à l'équipe du camp de jour de transmettre des messages importants et des rappels aux parents.

AU CAMP DE JOUR

J'apporte dans mon sac à dos :

- ◊ 2 rechanges de vêtements;
- ◊ Maillot de bain;
- ◊ Serviette de plage;
- ◊ Crème solaire;
- ◊ Chapeau/casquette;
- ◊ Bouteille d'eau.

*** Votre enfant doit être crémé avant son arrivée au camp chaque matin.**

J'apporte dans ma boîte à lunch :

- ◊ Repas froid (ou dans Thermos) <u>puisqu'il n'y aura aucun service de micro-ondes</u>
- ◊ 2 collations
- ◊ Breuvage

Attention aux allergies!

⇒ Veuillez ne pas apporter d'aliments pouvant contenir des noix ou arachides.

X Je n'apporte pas … X

- ◊ Objets précieux, jeux électroniques, cellulaires, etc.;
- ◊ Jeux personnels
- ◊ Médicaments non prescrits

Identification du matériel

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.

CODE DE VIE

À lire avec votre enfant !

Afin de permettre à tous les enfants du camp de passer un bel été :

☺ Amuse-toi de façon sécuritaire **pour toi et pour les autres**;

☺ Respecte tous ceux et celles qui t'entourent (animatrices, coordonnatrice, autres enfants du camp de jour, etc.);

☺ Écoute l'animatrice et/ou la coordonnatrice lorsque celle-ci demande le silence;

☺ La politesse est de mise en tout temps : « S'il-vous-plaît » et « Merci » sont deux mots doux et magiques à intégrer à ton vocabulaire;

☺ Ton langage est soigné; aucun blasphème n'est accepté;

☺ Aucun coup, injure, bataille, crachat ne sont tolérés (**TOLÉRANCE ZÉRO**);

☺ Ton sourire, ta bonne humeur et ta participation sont les ingrédients pour une bonne journée;

☺ Prendre soin du matériel et des locaux utilisés pendant l'été;

☺ N'hésite pas à parler à ton animatrice en cas de conflits, nous pouvons t'aider à le régler.

PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Si tu ne respectes pas les règles du camp, voici les procédures qui s'appliqueront:

1. Le premier avertissement de l'animatrice et/ou de la coordonnatrice sera verbal;
2. Au deuxième avertissement, une rencontre disciplinaire sera planifiée par la coordonnatrice du camp avec l'enfant et le parent. Un avis écrit devra être signé par le parent et l'enfant sera **suspendu une journée**;
3. Au troisième avertissement, les parents seront convoqués par la coordonnatrice aux loisirs afin d'évaluer la situation. L'enfant sera **suspendu pour une semaine complète**. Un avis écrit avisant d'une expulsion en cas de récidive devra être signé par le parent;
4. Après un quatrième avertissement, l'enfant est retiré du camp de jour sans aucun remboursement. Le camp de jour de Sainte-Angèle-de-Monnoir n'est pas tenu de garder des enfants présentant des comportements nuisant à la sécurité et au bon déroulement des activités.

***** Les procédures disciplinaires énumérées sont appliquées avec bon jugement selon la gravité du cas.

SÉCURITÉ

Nous avons à cœur la sécurité de vos enfants !

La coordonnatrice du camp de jour et la plupart des animateurs ont reçu une formation de Secourisme.

- La vérification d'antécédents judiciaires est faite pour tout le personnel du camp de jour;
- Durant le jour, la coordonnatrice du camp de jour est présente et veille au bon fonctionnement et déroulement de la journée;
- L'animatrice aura en sa possession les fiches médicales de chaque enfant.
- S'il y a lieu, un rapport d'accident est rempli par l'animatrice et remis à la coordonnatrice;
- Si votre enfant demande une attention particulière, il est préférable d'aviser l'animatrice du groupe afin d'assurer une meilleure approche avec ce dernier;
- <u>Autorisation écrite nécessaire :</u>
    1. Si, pour une raison précise, vous permettez à votre enfant de quitter le site durant la journée;
    2. Si l'enfant doit quitter seul à pied ou en vélo;
    3. Si l'enfant doit quitter avec une autre personne que son parent.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 h, nous le considèrerons comme absent. Il serait très apprécié que vous nous avisiez à l'avance de l'absence de votre enfant en téléphonant au bureau de la coordonnatrice du camp au 450 460-3590 ou en avisant les animatrices la veille;
- Nous demandons votre collaboration afin de faire du parc Noël-Dubé, une zone sécuritaire. Ainsi, veuillez rouler prudemment lors de vos déplacements dans le stationnement.

<u>Vous partez en vacances?</u>

Si vous savez que votre enfant sera absent pendant quelque temps, il est apprécié que vous avisiez le camp de jour, soit auprès de l'animatrice ou à la coordonnatrice.

URGENCES ET IMPRÉVUS

Sachez que vous pouvez rejoindre vos enfants **en tout temps** aux numéros suivants:

Durant le service de garde:
Centre communautaire Charles-D'Auteuil……450 460-3590

Durant le jour:
Centre communautaire Charles-d 'Auteuil……450 460-3590
Bureau municipal……450 460-7838, p 227

Calendrier 2021

Les mois en folie

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SEMAINE 1 - Février				
28 juin	29 juin	30 juin	1er juillet	2 juillet
SEMAINE 2 - Octobre				
5 juillet	6 juillet	7 juillet	8 juillet	9 juillet
SEMAINE 3 - Août				
12 juillet	13 juillet	14 juillet	15 juillet	16 juillet
SEMAINE 4 - Avril				
19 juillet	20 juillet	21 juillet	22 juillet	23 juillet
SEMAINE 5 - Juin				
26 juillet	27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet
SEMAINE 6 - Décembre				
2 août	3 août	4 août	5 août	6 août
SEMAINE 7 - Tous les mois				
9 août	10 août	11 août	12 août	13 août